

cune disposition du Pacte. Ils ont été inspirés par le souci de contribuer, dans un but d'intérêt général, à mettre fin à une guerre, et les membres de la Société des Nations sont éminemment qualifiés à rechercher cet objet.

Quant à la deuxième question qui comporte un principe général, la Commission a fait rapport que la discussion avait soulevé des problèmes si complexes qu'on ne pourrait espérer les résoudre dans un délai de quelques jours. Dans ces conditions, elle a recommandé que le Conseil soit prié de constituer une commission spéciale à cet effet.

DEUXIÈME COMMISSION

(Question économique, financière, de transit et d'hygiène)

Questions économiques

La deuxième Commission qui est chargée de la tâche d'examiner et d'interpréter à l'Assemblée les faits de l'année écoulée dans le domaine des activités économiques d'ordre international aussi bien que de celle de discuter et d'étudier les propositions en vue d'une action future, s'est réunie cette année à un moment critique du développement du programme commercial. Elle a souligné que la caractéristique dominante de la situation économique actuelle résidait dans les contrastes entre le relèvement économique qui s'opère aujourd'hui dans de nombreux pays et la tension à laquelle reste soumis l'équilibre économique et international. On estime qu'en 1933, la production industrielle du monde a dépassé de 12 à 13 p. 100 celle de 1932 et cette reprise a continué dans la plupart des pays en 1934. Elle s'est fait sentir, toutefois, presque totalement dans les marchés nationaux. Mais le commerce a continué à fléchir en valeur et le volume des marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux n'a accusé qu'une faible augmentation. Les rapports économiques et financiers entre quelques pays restent difficiles, les marchés de devises étrangères appréhendent une nouvelle désorganisation, les mouvements internationaux de capitaux se trouvent paralysés et de nouvelles entraves au commerce international viennent encore restreindre les échanges de marchandises dans de nombreuses régions.

La Commission a estimé que ce contraste entre le relèvement de certains pays et la stagnation internationale est dû aux mesures que divers gouvernements ont adoptées dans le but d'amoindrir le choc de la dépression dans les affaires de leurs pays. Dans le domaine international, toutefois, ces mesures ont eu pour résultat l'établissement du déséquilibre des prix dont le rajustement ne s'accomplit que très difficilement.

La discussion de ce problème à la deuxième Commission, comme d'ailleurs à la réunion du Comité économique de la Société en juillet, s'est concentrée autour des questions de la stabilité monétaire, du contrôle des devises, de la restriction des contingentements et autres aspects de la politique commerciale internationale. On a constaté que toutes ces questions étaient profondément affectées par la tendance de plus en plus grande d'accroître les mesures autonomes d'ordre économique. C'est pourquoi l'Assemblée a pensé que la Société des Nations devrait continuer à rechercher les possibilités d'une action commune dans le domaine des relations économiques et empêcher ainsi que la situation internationale s'aggrave faute de conseils ou d'initiative.

Un aspect particulier du problème du rétablissement du commerce et des échanges internationaux qui a été souligné par diverses délégations est celui du protectionnisme agricole excessif dans certains pays industriels, qui est préjudiciable au commerce des pays agricoles et tend à retarder le relèvement mondial. On a particulièrement insisté, au cours des discussions, sur la mesure dans laquelle la demande de produits industriels de la part des pays agricoles est limitée par l'impossibilité où se trouvent ceux-ci de vendre leurs produits dans des pays industriels qui ont augmenté leur protection agricole. De l'avis de ces délégations, un examen de ce problème contribuerait à mettre en lumière les causes de certaines des difficultés auxquelles se heurte actuellement le monde et fournirait